

## NOTE DE SERVICE 2019/2020 PLAN DE FORMATION EN CIRCONSCRIPTION

### Cadre général

Le plan de formation s'inscrit dans le cadre des priorités nationales et départementales arrêtées par monsieur l'Inspecteur d'académie DASEN.

Les 18 heures de formation en circonscription se répartissent selon trois modalités de mise en œuvre :

- en présentiel ;
- à distance ;
- dans le cadre des Groupes Action Recherche.

Pour les enseignants des cycles 2 et 3, les formations seront axées sur l'enseignement des fondamentaux en français (9 heures) et mathématiques (9 heures).

Les **formations en présentiel** se dérouleront majoritairement le mercredi matin de 9h00 à 12h00. Certaines, à public ciblé, sont prévues en fin d'après-midi.

Les **formations à distance « Magistère »** sont conçues sous forme de parcours émanant du catalogue national ou départemental.

Les **groupes « Action recherche »** peuvent être programmés sur des durées de [1h30 x 2] en fin de journée ou sur des demi-journées de 3 heures (mercredi). La fiche « projet » est à retourner avant le 28 octobre 2019. Un bilan devra être transmis à la circonscription en fin d'action, au plus tard le 15 mai 2020.

Certains enseignants sont déjà inscrits en tant que « public désigné » sur des modules spécifiques (T2, T3, projets ciblés) pour une quotité de 3 ou 6 heures.

*Pour les personnels à temps partiel, le temps de formation est calculé au prorata de la quotité de service (soit 9 heures pour un 50 % ; 15 heures pour un 75 % ou 80 %).*

*Les fonctionnaires stagiaires doivent s'inscrire à 9h00 de formation.*

### Modalités d'inscription

Les inscriptions s'effectuent en ligne par le biais de l'application « GAIA ». Le numéro du dispositif attribué à la **circonscription du Laonnois** est le **19D0020087**, celui-ci est nécessaire lors de la phase d'inscription.

Les formations en présentiel « CANOPE » ne nécessitent pas une inscription sur le site Réseau CANOPE.

Les frais de transport pour les formations en présentiel seront pris en charge par la DSDEN à hauteur de deux déplacements sur la base de l'édition d'un ordre de mission.

**Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 octobre 2019.**

### Site de la circonscription - Interlocuteurs

Le plan de formation, le tutoriel, et l'accès vers l'application « GAIA » sont accessibles via le site de la circonscription : [laonnois.dsden02.ac-amiens.fr](http://laonnois.dsden02.ac-amiens.fr)

Pour toute difficulté particulière, merci de contacter :  
[adeline.roland@ac-amiens.fr](mailto:adeline.roland@ac-amiens.fr) ou [florent.houde@ac-amiens.fr](mailto:florent.houde@ac-amiens.fr) (contenus de formation)  
[erun02.laonnois@ac-amiens.fr](mailto:erun02.laonnois@ac-amiens.fr) (application GAIA)

